

Se rendre à l'IFMP Aix-en-Provence par les transports en commun 670, avenue Jean Perrin 13290 Aix-les-Milles



EN TRAIN ou CAR : Gare routière Aix ou Gare TGV Aix



En bus depuis la gare (environ 30min)

- N°40 "aéroport Marseille Provence - Gare TGV Aix - Gare Routière Aix" arrêt : Pôle d'Activités
- N°15 "Europôle Arbois Duranne - Gare routière" arrêt : Pôle d'Activités
- + 10 minutes de marche entre l'arrêt et l'IFMP.



EN BUS

Arrêt Pôle d'Activités Aix-en-Provence (10 min à pied)

- N°40 "Aéroport Marseille Provence - Gare TGV Aix - Gare Routière Aix"
- N°101 "Pertuis - Venelles - ZA Les milles"
- N°241 "Lambesc - St Cannat - Les milles"
- N°211 "Vitrolles - Gare TGV - Plan d'Aillane"
- N°191 "Gardanne - Simiane - BBA - ZA Milles"
- N°53 "Marseille - Aix Arbois"
- N°4 "Val St André - Pôle d'Activités"
- N°15SP "Mayanelle - Pôle d'Activités"
- N°17 "P+R Plan d'Aillane - Corsy"
- N°14 "Anouar el Sadate - C. Cial Les milles"
- N°15 "Europôle Arbois Duranne - Gare routière"

Arrêt Berthier (15 min à pied)

- N°15 "Europôle Arbois Duranne - Gare routière"
- N°53 "Marseille - Aix Arbois"
- N°101 "Pertuis - Venelles - ZA Les milles"
- N°161 "Aix-en-Provence - Trets"
- N°191 "Gardanne - Simiane - BBA - ZA Milles"
- N°241 "Lambesc - St Cannat - Les milles"
- N°211 "Vitrolles - Gare TGV - Plan d'Aillane"

Informations sur les tarifs

Les employeurs ont l'obligation de prendre en charge 50% du coût des abonnements de transport public de leurs salariés.

PASS ZOU ! Etudes

de 3 à 25 ans inclus
étudiants et apprentis (demander un certificat au secrétariat IFMP si besoin)
Déplacements illimités en bus et train ZOU ! en PACA (voir pour les trajets hors département)
Valable TER, TGV et Intercités, bus, trams et métro
= 90 € par an



PASS ZOU ! Malin

Pour tous, à partir de 4 ans
30 % de réduction sur tous vos déplacements TER et bus ZOU ! en Région Sud
30 % de réduction pour un voyageur vous accompagnant
= 30 € par an

Pass ZOU ! Solidaire avec conditions de revenus familial : Voir site SNCF

PASS Métropole

Déplacement illimité sur les transports de la Métropole Mobilité
(bus, métro, tram, lecar, lanavette...)
= Annuel mensualisé : 60 €
= Mensuel : 68 €



Tarif étudiant (-26ans)

= Annuel mensualisé : 30 €
= Mensuel : 45 €

PASS Intégral avec TER

Déplacement illimité sur les transports de la Métropole Mobilité
(bus, métro, tram, lecar, lanavette...)
+ TER reliant les communes du territoire Métropolitain
+ lebateau Frioul
= Annuel mensualisé : 68 €
= Mensuel : 73 €